



La marque de Sèvres

La signature des créateurs contemporains y est généralement apposée.

Les marques de fabrication sont toujours sous émail depuis le milieu du 19^e siècle ; les marques de décoration sont quant à elles sur émail.

Nous devons la marque actuelle au peintre Georges Mathieu qui l'a dessinée dans les années 70.

La présence du mot « Sèvres » au revers d'une céramique n'entraîne pas l'attribution de cette pièce à la Manufacture nationale. En effet, un certain nombre d'ateliers privés se sont installés dans la ville de Sèvres et ont pu en toute légalité utiliser la magie évocatrice de ce mot.

Ces marques ne constituent donc pas le seul critère d'authentification des objets de Sèvres qui ont toujours été très imités, la qualité des pâtes et des émaux, la pureté de l'or, les formes et les décors, la finesse de leur exécution notamment sont aussi déterminants.

Avant de regarder les marques, faciles à imiter ou à falsifier, il faut examiner soigneusement une pièce de porcelaine.

Une production de la Manufacture de Sèvres doit présenter :

- une pâte bien blanche et une couverte (couche transparente et brillante) très fine qui permettent de lire tous les détails du façonnage ;

- les assiettes sont tournées jusqu'en 1842 avec un dessous plat ; elles ne sont calibrées qu'à partir de 1842 et comportent alors au revers des anneaux en relief sous l'émail ;

- des couleurs claires, justes et propres ; une peinture soignée (même au revers, pas de paysages peints de façon lâche avec des couleurs sales) ;

- un or pur et brillant ; il s'agit d'or pur à 24 carats et jamais d'un amalgame avec un métal de basse qualité donnant du relief et un aspect mat ;

- le style du décor doit être cohérent par rapport à la forme.

Pour les sculptures :

- la marque au chiffre royal (deux L affrontés) ne se trouve jamais gravée en creux sous les sculptures du 18^e siècle ;

- le nom ou la signature du sculpteur ne figure jamais sur les modèles du 18^e siècle ; il n'apparaît qu'à la fin du 19^e siècle (sauf pour le buste de Napoléon d'après Chaudet).

Pour les pièces décorées :

- les pièces représentant Napoléon et sa famille sont bien répertoriées dans les archives de l'établissement et on peut vérifier leur existence. Les peintres signant Desprez, Bertren ou Poitevin n'ont jamais travaillé pour la Manufacture ;

- les marques de châteaux (Tuileries, Fontainebleau, etc.) ne doivent figurer que sur les pièces portant de simples chiffres (on les prêtait d'un palais à l'autre pour les grandes réceptions et il fallait pouvoir les rendre correctement). Ces pièces ne comportent jamais de draperies ou d'angelots (rajoutés en dehors de la Manufacture quand ces pièces ont été vendues en grand nombre par l'administration des domaines après 1870).

Les marques de châteaux ne figurent pas sur les pièces d'ornement que l'on ne déplaçait pas ;

- la marque de fabrication ovale en vert de chrome sous couverte formée des lettres SV avec les deux derniers chiffres de l'année n'est utilisée qu'à partir de 1848 ;

- à partir de 1860 environ, la marque de fabrication est rayée ou meulée sur les pièces de rebut et il y a de fortes chances, si les pièces sont décorées, que ces décors aient été posés en dehors de la Manufacture (ce que l'on nomme « sur-décors »).

Source : <https://www.sevresciteceramique.fr/>